

LA VIGIE

Journal de démocratie sociale

DES ILES SAINT-PIERRE ET MIQUELON



ABONNEMENTS

Saint-Pierre — un an . . . 9 fr. 00
Union postale. — un an . . . 12 fr. 00

Direction Saint-Pierre

Rue JACQUES-CARTIER

INSERTIONS

Une à six lignes.	3 fr. 00
Réclames	0 fr. 50
Faits divers	1 fr. 00

Les fêtes de Saint-Pierre et Miquelon.

Saint-Pierre-Miquelon, le 6 juillet 1908

Le Syndicat des armateurs et pêcheurs à M. Louis Légasse, délégué des îles Saint-Pierre et Miquelon.

Saint-Pierre

Monsieur le Délégué,

A l'occasion des fêtes du tri-centenaire de Québec, le Gouvernement Français a décidé de s'y faire représenter par une mission extraordinaire; Le Chef de cette mission sera un Amiral.

La France envoie une division navale qui sera commandée par M. l'amiral Jauréguiberry; cette division est composée de divers croiseurs de l'escadre du Nord.

Nous sommes, l'interprète de la population entière, en vous priant de bien vouloir faire des démarches, pour obtenir du Gouvernement, qu'après les fêtes de Québec, l'escadre française fasse escale à St-Pierre et Miquelon, et visite, en s'en allant, le dernier vestige de nos possessions du Nord Amérique, notre petite Colonie, si vaillante et si Française.

Nous ne doutons pas que vous obtiendrez du Gouvernement de la République, cette marque d'intérêt et de sollicitude.

Nous nous adressons aussi à M. l'Administrateur, persuadé qu'il aura à cœur, d'obtenir du Gouvernement, le vœu de la population.

Veuillez croire, M. le Délégué, à l'assurance de nos sentiments les plus distingués.

Le Secrétaire,
Paul BIRABEN.

AMIRAL JAURÉGUIBERRY

Commandant escadre Française.
Québec.

Au nom population et municipalité St-Pierre et Miquelon, nous nous permettons

de vous inviter respectueusement à vouloir bien nous faire très grand honneur de visiter à votre retour sur France notre port où pavillon Marine Française sera patriotiquement et cordialement accueilli.

Louis LÉGASSE NORGEOT

Délégué de la Colonie. Maire Miquelon.

Maire St-Pierre.

AMIRAL JAURÉGUIBERRY

Commandant escadre Française
Québec.

Au nom municipalité Ille-aux-Chiens exclusivement composée marins je me joins aux Maires de St-Pierre et Miquelon pour vous prier instamment nous faire honneur visiter notre Colonie retour fêtes Québec.

LALOI

Maire Ille-aux-Chiens.

Monsieur l'Amiral Jauréguiberry a bien voulu répondre favorablement à l'invitation de M. l'Administrateur et des Maires de la Colonie

Il sera à St-Pierre, vers la fin de la semaine prochaine et y séjournera trois jours.

Le programme des fêtes sera porté ultérieurement à la connaissance de la population.

Les intérêts de l'armement.

Comité central des Armateurs de France.

Paris.

Réunion du Conseil de Direction du 12 juin 1908, sous la Présidence de M. André Lebon, Président, ancien Ministre des Colonies.

Procès-verbal: Nous y lisons:

Revision de la charte-partie du Ministre de la Marine. — Conformément à la décision prise par le Conseil à la dernière réunion, les armateurs qui ont eu à

faire des transports de charbon pour le compte de la Marine ont été invités à se prononcer sur les modifications à apporter à la charte-partie du Ministère, en ce qui concerne la constatation des poids au départ et à l'arrivée à destination. La majorité des intéressés s'est prononcée nettement pour le système du contrôle «par l'apposition de scellés sur les panneaux et les autres ouvertures donnant accès aux cales.» Le résultat de ce referendum a été porté à la connaissance du Ministre de la Marine.

Démission d'un adhérent. — Dans sa dernière réunion, le conseil a exclu du Comité M. P. Mazier, armateur à St-Pierre et Miquelon, qui malgré plusieurs lettres de rappel, n'avait pas acquitté ses cotisations au Comité central pour les exercices 1907 et 1908. M. P. Mazier ayant été informé de cette décision, est venu au Comité expliquer que les vives préoccupations auxquelles il avait été en proie depuis plus d'un an lui avaient fait totalement perdre de vue les réclamations du Comité. Il a acquitté séance tenante sa cotisation pour l'exercice 1907 en demandant que le Comité veuille bien accepter sa démission à compter du 1^{er} janvier dernier puisque, à cette date, il avait déjà cessé ses affaires d'armement.

Le Conseil décide de prendre en considération la demande de M. P. Mazier: en conséquence la décision prise précédemment à l'égard de cet adhérent est rapportée et sa démission, acceptée.

LUMIÈRE ÉLECTRIQUE.

A partir de ce soir, nous aurons de nouveau «l'éclairage électrique» en ville.

M. A. Norgeot, Maire de Saint-Pierre et ses adjoints Messieurs Louis Lefèvre et Leprovost ont arrêté, d'accord avec M. Thelot, les termes du nouveau contrat, sauf ratification du Conseil municipal.



Les Œuvres-de-Mer.

Nous avons en l'honneur de faire, ces jours ci, la connaissance de M. l'abbé Crémion, le sympathique aumonier du navire hôpital «Saint-François d'Assise.»

M. l'abbé Crémion nous a produit l'impression d'un homme pénétré, clairvoyant, pratique et d'une vive intelligence, connaissant parfaitement le marin-pêcheur et ses besoins.

Il y a, nous dit-il deux choses qui rendraient de grands services sur les bancs de Terre-Neuve:

D'abord, chaque navire pêcheur devrait avoir un chifre, visible à une grande distance. *Facile à faire!* Ensuite, il faudrait au bateau-hôpital un canot à vapeur ou à pétrole pour pouvoir rayonner sur les bancs, autour du «St-François d'Assise» et visiter les navires à leur bord.

Heureuse initiative à laquelle ont immédiatement souscrit deux armateurs présents à l'entretien: Cela fit trois cents francs pour la «Crémone» future du «château-hôpital». Les armateurs de la colonie fourniront le reste assurément.

LES ŒUVRES DE MGR. LÉGASSE

Le «Peuple Français»
riposte à Delahaye (Jules)
et à l'Autorité.

EXÉCUTION NÉCESSAIRE.

Sous ce titre nous lissons dans le «Peuple Français» du 20 juin 1908.

Nous voudrions — pour nos lecteurs d'abord, mais aussi pour tous les catholiques de bonne foi exposer des faits et en tirer les conclusions logiques.

Quoiqu'il s'agisse de répondre à d'injustes attaques, à d'odieuses calomnies auxquelles notre directeur vient d'être en butte de la part de deux journaux monarchistes, on peut-être assurer qu'en nous nous départirons pas du sang-froid, du calme et de la modération qui sont le ton de cette maison.

Cependant il nous a paru nécessaire, à nous qui nous sommes groupés autour de l'abbé Garnier pour collaborer moins encore à son journal qu'à son œuvre, il nous a paru indispensable de dire ce que notre directeur, prêtre avant tout, répugnait à dire. Nous parlerons donc.

Aussi bien, il est temps que les masques tombent.

Il est temps que dans l'armée catholique,

assaillie de toutes parts, obligée de faire front de tous côtés aux assauts de l'ennemi, on se décide enfin à faire un peu de police intérieure et à redaire à l'impuissance ceux qui semblent, en dépit de leurs rodomanades tapageuses, n'avoir d'autre but que de bousculer nos rangs pour y semer sournoisement la confusion et la déroute.

Nous posons donc nettement cette question:

Des journaux comme l'*Action Française* et l'*Autorité* sont-ils des journaux catholiques?

Pour ce qui est de l'*Action Française*, il nous suffira d'invoquer l'opinion d'un écrivain, d'un penseur éminent, d'un catholique éprouvé, M. Etienne Lamy. Dans un article du *Correspondant*, qui fait sensation, l'illustre académicien vient précisément de montrer quel abîme sépare du catholicisme les gens qui possèdent la mentalité doctrinale en honneur à l'*Action Française*. Nous n'ajouterons rien à cette démonstration magistrale contre laquelle, vainement, tenteraient de s'inscrire en faux les amis et collaborateurs de M. Charles Maurras, athée notoire. Nous nous bornerons à constater, comme c'est notre droit, que des démarches instantes et répétées ont été faites à Rome pour solliciter en faveur de l'*Action Française* la bénédiction du Pape et que cette insigne faveur n'a pas été obtenue.

Quant à l'*Autorité*, sans vouloir examiner le rôle néfaste que ce journal a joué naguère dans nos luttes politiques, retenons seulement son attitude depuis quelques semaines.

Aurons-nous besoin de rappeler longuement le scandale de la campagne inqualifiable entamée à brûle-pour point contre M. Jacques Piou? Le détail en est présent à toutes les mémoires. On sait que le président de l'*Action Libérale Populaire* se trouva, un beau jour, invectivé par l'*Autorité* en ces termes d'une exquise délicatesse:

«Simple fumiste, vulgaire tapeur, vendeur de salmigondis, acheteur d'andouillettes, faiseur de bouillabaisse, épave de ratatouille, émule de Cornelius Herz, etc..»

Voilà de quelle façon, à l'*Autorité*, on traite un chrétien aussi universellement respecté que M. Jacques Piou, voilà comment on y travaille pour le compte de nos adversaires en s'efforçant de disqualifier à jamais le chef qui semble le mieux en situation de préparer et d'assurer les futures victoires catholiques.

M. Piou, d'ailleurs, ne fut pas le seul atteint: notre digne frère M. Bouvattier, rédacteur en chef de la *Croix*, ayant timidement protesté contre la campagne de l'*Autorité* fut traité à peu près de même façon.

Et l'encre de ces odieux articles était à peine séchée que l'*Autorité*, passant à un autre exercice, s'en prenait à Mgr. Légasse, le prélat si Français et si pieusement zélé qui a tant travaillé à faire le bonheur spirituel et matériel des populations de Terre-Neuve. On osa l'attaquer jusque dans ses intentions, dans sa probité, dans sa vie privée. Et ce n'est pas trop de dire que de telles attaques contre cette grande âme constituent un double crime contre la France et contre l'Eglise. Ce n'est pas fini, cependant.

Voici que l'*Autorité*, après l'*Action Française* met en cause l'abbé Garnier.

Pourquoi? Comment? On va en juger. Fidèles aux enseignements de Léon XIII solennellement confirmés par Pie X, nous

ne suivons pas la même ligne de conduite politique que l'*Action Française* et l'*Autorité*. On le sait et nous n'y insistons pas. De cette divergence de vue devait nécessairement résulter de temps à autre des controverses d'idées. Il s'en engagea une, récemment, entre l'un des nôtres et M. Bernard de Vesins, administrateur délégué de l'*Action Française*.

Soudain l'*Action Française* produisit dans la discussion demeurée jusqu'alors purement théorique, un argument «ad hominem» quelque peu imprévu.

Elle venait de découvrir qu'il y avait identité de composition typographique entre certains articles du *Peuple Français* et certains articles de l'*Aurore*. Et elle demandait le plus sérieusement du monde si un accord était intervenu entre M. Ranc et l'abbé Garnier!...

Quelques jours plus tard, nonobstant le démenti que l'abbé Garnier avait infligé à l'*Action Française*, M. Jules Delahaye d'abord, puis M. Guy de Cassagnac rassemblaient le honteux argument de leur confrère et le relayait en d'injurieux articles. Celui de M. de Cassagnac était intitulé: «Deux compères». Et les deux compères c'étaient M. Ranc et l'abbé Garnier!...

Or, comme l'abbé Garnier, outré de tant de haineuse mauvaise foi, proposait à ses accusateurs de venir s'expliquer avec lui devant un jury d'honneur il refusaient sous prétexte qu'ils étaient bornés à constater une similitude typographique!

Ainsi n'eurent-ils même pas, jusqu'au bout, le courage de leurs insinuations.

Voilà les faits.

Nous les livrons à l'appréciation de tous les honnêtes gens qui ont le droit de se dire catholiques.

Et nous leur disons:

Il y a des gens qui, eux aussi, se prétendent catholiques, mais vous venez de les voir à l'ouvrage, tout leur rôle, parmi nous, consiste à tenter de salir et de déshonorer les meilleurs et les plus vaillants.

Il leur semble tout naturel de dire on d'annoncer — ce qui revient au même — qu'un chef comme M. Piou est digne des pires mépris, qu'un prélat comme Mgr. Légasse ne vaut guère mieux et qu'un prêtre comme l'abbé Garnier qui a consacré une vie déjà longue à lutter contre M. Ranc et ses semblables, trahit Dieu et l'Eglise en leur compagnie.

Pourquoi demain ne s'en prendraient-ils pas à l'Archevêque de Paris ou au Pape?

De ces prétendus catholiques, que faut-il penser?

Des méthodes qu'ils emploient, et qui sont si semblables à celles de la *Lanterne*, les résultats qu'ils atteignent et qui rejoignent si fort nos adversaires, que faut-il conclure?

Une seule chose: Les catholiques ont deux sortes d'ennemis; ceux qui les combattent à visage découvert et ceux qui les masquent.

Les premiers on les connaît.

Il fallait aussi que l'on connaît les seconds. Pour cela il suffisait d'enlever les masques. C'est fait.

La Rédaction
du «Peuple Français».

Deux Evêques.

Sous ce titre nous lisons dans
"La Libre Parole"

Il y a une sorte de coïncidence symbolique dans la présence simultanée à Paris des deux prélat qui viennent s'efforcer d'intéresser les catholiques aux souffrances de leur diocèse.

L'un arrive du pays du soleil, de cette merveilleuse Algérie, baignée d'une si incomparable lumière, de cette province d'Oran qui serait peut-être la plus riche province de notre empire africain si les Juifs, devenus maintenant les maîtres absous là-bas, ne la dévoraient pas sans pitié.

L'autre arrive des pays perdus dans la brume glaciale, d'îlots désolés et constamment battus par la tempête, qui sont tout ce qui reste de la France dans l'Amérique du Nord.

Tous deux, au fond, disent la même chose. L'évêque d'Oran comme le prélat apostolique de St-Pierre et Miquelon, nous apportent en même temps que les sollicitations de leur cœur d'apôtres, les avertissements de leur intelligence de Français attentifs et vigilants.

On a lu, l'autre jour dans *La Libre Parole*, l'interview de Mgr. Cantel. Tous ceux qui connaissent Mgr. Cantel, si ferme dans l'accomplissement de son devoir, mais toujours si indulgent, si bon, si exempt de colères même contre les coquins qui nous gouvernent, peuvent être sûrs qu'il n'a rien exagéré en nous dépeignant la situation vraie de l'Algérie.

En réalité, Mgr. Cantel ne fait que confirmer ce que nous avons dit, ce que nous avons même dit si souvent que nous n'osons plus le redire que de loin en loin, de peur qu'on ne nous accuse de nous répéter.

L'Arabe est profondément croyant; il respecte la croyance des autres, mais l'être qui ne croit à rien, qui vit en dehors de toute religion, qui jamais ne lève les yeux vers le ciel, lui paraît être au dessous de la brute.

Je ne dirai pas que l'Arabe nous hait comme aux premiers jours de la conquête; il nous hait davantage, parce qu'à la haine est venu s'ajouter un incommensurable mépris pour un peuple qui s'est laissé dominer par les Juifs et qui veut forcer l'Arabe à obéir aux Juifs.

L'Arabe éprouve pour les Juifs un sentiment que les mots d'aversion et de dégoût exprimerait insuffisamment.

A cela, toutes les déclamations et toutes les tirades des philosémites et des Dreyfusards ne peuvent rien. Les Arabes n'attendent qu'une occasion de se révolter contre nous et d'égorguer les Juifs.

La crainte a retenu jusqu'en ces derniers temps un peuple que nous avons mis vingt ans à dompter à force d'héroïsme.

Cette crainte, les Arabes commencent à ne plus l'éprouver. Ils sont admirablement informés de tout ce qui se passe chez nous, ils savent que l'insulte a été vomie chaque jour sur nos généraux, sur nos officiers, sur l'armée, sur le drapeau. Ils se rendent comptent de la difficulté que nos troupes éprouvent à tenir tête aux Marocains que nous avons tenté de réduire en esclavage pour enrichir quelques financiers juifs; ils ont déjà remarqué, soyez-en certain, que

les Français ne sont pas très nombreux là-bas et que c'est surtout aux soldats indigènes que nous avons recours. Le jour où quelque nouvel Abd-el-Kader surgira pour réveiller le patriotisme arabe, les soldats indigènes seront les plus enragés contre nous.

Voilà ce que nous a dit Mgr. Cantel, ce que, d'ailleurs, tous ceux qui connaissent l'Algérie auraient pu vous dire avec une autorité moins grave que celle qui s'attache aux déclarations du vénérable prélat.

C'est une intéressante figure encore que celle de Mgr. Légasse, qui a été le représentant infatigable, le porte-parole opinionnaire et actif de ces habitants de St-Pierre, frappés dans ce qui était pour eux déshérités: l'idéal, la consolation, l'espérance.

Tout le monde sait comment l'église de St-Pierre et Miquelon fut incendiée, il y a quelques années. Tout le monde sait qu'elle a été reconstruite à force de persévérance, de voyages, de sermons prononcés dans tous les coins de la France.

C'est précisément l'honneur de Mgr. Légasse, que tout le monde sait cela, parce qu'il nous l'a appris, parce qu'il nous a obligés, en nous envoyant des notes avec une patience jamais lassée, de l'apprendre à nos lecteurs. Il a fini par nous faire vivre de la vie rude de ces *Terre-Neuvas*. Il a fait comprendre aux plus indifférents que ces hommes embarqués pendant des mois sur de frêles embarcations, toujours en face de la mort, avaient plus besoin que d'autres encore de se rattaché aux espérances supérieures et à l'*au-delà* réparateur des misères et des souffrances terrestres.

Après avoir rebâti son église, Mgr. Légasse nous demande de n'en point laisser les murs nus et d'orner un peu la maison de Dieu qui est aussi la maison commune, le lieu d'assemblée de ces hommes honnêtes et simples.

Comme je le disais plus haut, les trois îlots, Saint-Pierre, l'Île-aux-Chiens, Miquelon, représentent le seul coin de terre français que nous ayons gardé dans l'Amérique du Nord. La pêche des *Terre-Neuvas* fait vivre indirectement cent mille personnes; elle est une école excellente pour nos marins de Bretagne et de Normandie.

Quel bénéfice peut espérer la France en essayant de forcer à être athées ces gens qui sont croyants? Ils ont protesté contre le départ des Frères. Au moment où l'on a voulu expulser les Sœurs, ils ont saccagé la maison d'un mulâtre qui figurait dans cette histoire, (on n'a jamais compris comment) et qui, lui aussi, prétendait comme Viviani éteindre les lumières du ciel; ils ont failli tuer ce mulâtre que le gouvernement a fait garder pendant quinze jours et qui a filé sans demander son reste.

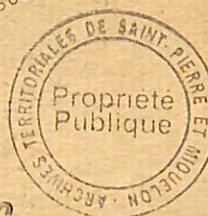
Ces pêcheurs se privent pour leur église. Les enfants des écoles donnent leurs petits sous pour que les religieuses ne meurent pas de faim et refusent de fréquenter les écoles laïques pour lesquelles le gouvernement dépense notre argent.

Que voulez-vous que ces malheureux fassent de plus? S'en aller, aller vivre dans des pays où la conscience humaine soit respectée, s'installer dans le Canada qui les appelle et leur tend les bras.

C'est ce qu'ils font.

C'est ainsi que de l'Afrique et de l'Amérique nous viennent les mêmes avertissements, qu'Oran, la ville joyeuse, lumineuse et blanche, parle à la France comme lui

parlent les îles pauvres et mélancoliques où, dans les nuits sombres, les plaintes des marins trépassés se mêlent à l'éternel gemissement des flots de l'Atlantique.



Le Chaudron Rigolo.

Depuis le jour où Cuisinier en chef et Marmite se sont dit « au revoir » et peut-être « adieu » pour toujours, la batterie de cuisine du *réveil* est reléguée dans un coin obscur et personne ne semble se soucier d'en revendiquer la succession.

Cette constatation exaspère quelque peu, paraît-il, M. le Gloanec, dit « St-Urbain », le vieux *Chaudron rigolo* qui se trouve encore trop jeune pour être mis à la retraite et qui, au contraire, *meurt d'envie* de se rendre... « utile à ses concitoyens ».

Persuadé que, *sans lui*, les affaires municipales et autres ne peuvent vraiment bien marcher, il ne manque pas une occasion de le crier par dessus les toits, tout en critiquant par ailleurs, en compagnie du citoyen Paillote (de la Ligue des droits de l'homme), les moindres faits et gestes de nos Conseillers municipaux actuels sans parler de ceux de M. L. Légasse qu'il espère, dit-on, remplacer bientôt... comme Délégué, si toutefois, d'ici-là, les petits cochons ne lui mangent pas ces petites oreilles.

Malheureusement, en dépit de la force respectable de ses poings, malgré l'amplitude et toute l'abondance persuasive de ses gestes, ses critiques comme ses projets *mirabolants* ne sont, par suite, du *sommeil* par trop prolongé du *Réveil*, connus que d'un petit nombre... d'admirateurs, — toujours les mêmes — alors qu'à son avis avis du moins, des paroles aussi *sages* et *sensées* que celles qui sortent journellement de sa bouche devraient parvenir aux oreilles de tout le monde.

Le *Réveil* s'obstine à faire le *mort* et pourtant; si l'on en croit le sus dit *Chaudron* sa *résurrection* serait prochaine et plus nécessaire que jamais en ce moment, ne serait-ce que pour préparer, dès maintenant, sa future élection à la Délégation.

H y aurait bien, il est vrai, un moyen de le réssusciter: ce serait d'en prendre lui-même la Direction; mais voilà: s'il prétend avoir des *idées* vraiment générales, des *connaissances* étendues et presque universelles sur tout ce qui concerne l'avenir économique de ce pays, quand il s'agit de les exprimer sur le papier, il s'arrête, obligé de s'avouer impuissant à les coordonner. Cet homme qui... « plouï », quand il parle, arrive, les gestes aidant, à persuader, à convaincre les plus récalcitrants; cet homme, hélas! ne sait pas mettre, bout à bout, deux petites phrases de français.

Il n'a, dit-on, écrit qu'une fois dans sa vie: c'était, lorsqu'il était gérant de la maison Lecharpentier, si j'ai bonne mémoire, à propos d'une lampe, « laquelle se trouvait placée sur une table, laquelle était près d'une fenêtre, laquelle donnait sur la mer, laquelle lampe, par sa lumière, laquelle on avait pris pour la lumière d'un phare, avait occasionné la perte d'un navire lequel trompé par cette lumière, était venu s'échouer sur les brisants de l'Île-aux-Chiens, etc., etc. »



Un agréé d'alors, M. Couturier, l'ayant passablement blagué à ce sujet dans un journal de la localité, notre *Chaudron rigolo* cassa sa plume et, depuis, n'a jamais osé la reprendre. C'est vraiment dommage!

Le voilà donc condamné, par la force même des choses et en attendant la résurrection prochaine du « Réveil », à débiter son boniment, habituel au coin des rues et ruelles! en compagnie de l'inséparable Pailloze « qui se ressemblent s'assemblent ».

Si le succès ne répond pas à son attente, on dit qu'il en fera une maladie. C'est, sans doute, en prévision de cette éventualité qu'il recherche, depuis quelque temps la compagnie du docteur Pailloze qu'on nous a affirmé être très au courant de ce genre de maladie.

Nous espérons donc que, grâce aux bons soins que celui-ci ne manquera de lui prodiguer à l'occasion, il ne lui arrivera rien de fâcheux; mais si vraiment la Délégation lui tient tant au cœur, et nous le croyons, nous pourrions peut-être lui suggérer un moyen facile et relativement peu coûteux de décrocher la timbale..

Il consisterait tout simplement pour lui à faire, en temps et lieu, provision d'environ un millier de petites statuettes de St-Urbain qu'il distribuerait gratis aux électeurs la veille des élections.

Le *truc* est peut-être un peu *rigolo*, mais il ne saurait manquer de réussir et, 26 heures après, le vrai St-Urbain serait bombardé Délégué des Iles Saint-Pierre et Miquelon pour le plus grand bien de la Colonie.

Les PAILLOZERIES

Nous appelons, nous, un chat, un chat; et M. Delahaye un contrefacteur d'histoire, un Mazier parisien. « L'Autorité » est donc bien à court de copie, qu'elle aille consacrer des colonnes entières à des ragots de concierge, à des Paillozeries, n'en déplaise au tonitruant Pailloze.»

Voilà ce que disait la « Vigie » du 23 juillet à propos de M. Pailloze.

Le lendemain à 11 h. 1/2 du matin, notre ami Louis Légasse se rendait en voiture à un rendez-vous. Tout à coup, un homme d'une allure excentrique sortit, en coup de vent, d'un carrefour et se précipita sur le cheval de M. Légasse.

Le cheval « surpris » — c'était une jument — crut tout d'abord à une attaque

saugrenue d'un.. étalon de race et faillit tomber... en syncope. Mais reconnaissant « son homme », il renifla un bon coup sur l'individu et lui lança une pétarade formidable, pendant que M. Légasse répondait au tonitruant Pailloze: «

Si vous désirez me parler, vous n'avez qu'à vous rendre chez moi.»

Et la voiture continua sa route.

Le citoyen Pailloze, fou de colère traita M. Légasse de « lâche ». Ah! s'écriait-il, *s'ils étaient tous comme moi à St-Pierre*, on aurait vite raison de cet homme! Vous voyez, c'est un lâche, il a peur! il a peur de moi.»

Un gavroche, en passant, lui dit tout bas à l'oreille: « Si nous étions tous comme toi à St-Pierre, St-Pierre ne s'appellerait plus « St-Pierre », mais « Charenton ». »

Pendant ce temps, Louis Légasse était tranquillement à ses affaires, à quelques mètres de là. Et, à midi moins le quart, il remontait en voiture et repassait tout près de M. Pailloze qui lui cria: « maintenant, nous sommes quittes. » M. Légasse lui répondit tout simplement: « nous verrons cela. »

Une demi heure après cette réponse, deux amis de M. Légasse, M^e Pompéi, avocat, ancien Maire de St-Pierre et M. Louis Lefèvre, armateur, 1^{er} Adjoint de la ville, se présentaient chez le docteur Pailloze ainsi que cela ressort de la lettre suivante.

Saint-Pierre, le 24 juillet 1908.

Cher ami,

Vous nous avez priés, à la suite d'injures proférées à votre adresse, par M. Henri Pailloze, de lui demander une rétraction ou une réparation par les armes.

Nous nous sommes rendus, ce jour même à midi et demi, au domicile de M. Pailloze lequel nous a déclaré que « sa qualité de Vice-Président d'une Section de la Ligue des droits de l'homme lui interdisait de vous accorder une réparation par les armes. »

Vingt minutes à peine après cet entretien, M. Pailloze est venu nous expliquer qu'il ne nous avait fait cette réponse que pour des raisons majeures qu'il nous a indiquées; qu'il revenait sur sa déclaration, et qu'il était prêt à constituer des témoins.

Nous avons considéré qu'étant données les circonstances où la réponse de M. Pailloze nous avait été faite, les raisons qu'il invoquait étaient de nature à nous permettre de rentrer en pourparlers avec ses témoins: MM. Merle et Jaquet.

Nous nous sommes rencontrés avec ces derniers, ce même jour, au Café du Midi, à cinq heures du soir et nous leur avons fait part de notre mission.

Ces Messieurs, tout en indiquant qu'ils avaient pleins pouvoirs de la part de M. Pailloze, nous ont fait valoir qu'ils estimaient: que les articles parus, la veille, dans le journal « La Vigie » avaient motivé

les injures verbales de leur client à votre adresse; que vous avez déclaré, *il y a environ deux ans*, que vous preniez la responsabilité des articles non signés de la « Vigie »; que M. Pailloze se trouvait, par suite autorisé à vous en rendre responsable; qu'en répondant à des injures par des injures, il n'avait fait qu'user d'un droit; et qu'il n'avait, par conséquent, aucune réparation par les armes à vous accorder.

Nous avons répondu à ces Messieurs: que nous ne pouvions entrer dans l'examen de savoir à qui incombaient la responsabilité des articles parus dans la « Vigie », M. Pailloze lui-même n'ayant pas fait demander des explications à ce journal; que vous aviez été injurié verbalement par M. Pailloze, ce qui ne pouvait être contesté; qu'aux termes des règles universellement admises, en matière d'honneur, *vous vous trouviez en droit*, à défaut de rétractation, d'exiger de ce fait, de M. Pailloze, une réparation par les armes et que nous maintenions, d'une façon absolue, notre demande primitive.

MM. Merle et Jaquet ayant persisté dans leur déclaration, nous nous sommes trouvés dans l'obligation de rompre tous pourparlers.

Nous considérons donc notre mission comme terminée.

Cordialement à vous.

L. LEFÉVRE. J.-F. POMPÉI

Saint-Pierre, le 25 juillet 1908.

Mes chers amis,

Je suis désolé de vous avoir dérangés, car le personnage en question n'en valait vraiment pas la peine: il vient de le prouver encore une fois.

Veuillez m'excuser et agréer, avec mes remerciements, l'assurance de mes sentiments affectueusement dévoués.

Louis LEGASSE.

Monsieur Pailloze s'est conduit comme un gougeat dans la circonstance. Et en vérité, ce n'est qu'un gougeat, qu'un mata-mata.

Il est de ceux qui aiment à donner des coups mais qui crient « à la persécution » dès qu'on leur effleure, du bout... du pied, l'os Bertrand.

Monsieur Pailloze préfère peut-être arracher une dent ou manier la « seringue » que l'épée, le pistolet ou la plume!!

S'il ne veut pas risquer de se faire châtouiller le nombril ou de voir son nom figurer dans la « Vigie », puisqu'il prétend avoir l'épiderme sensible, nous lui conseillons de s'occuper de ses affaires et non de celles des autres.

A bon entendeur salut.

Imp. LA VIGIE — Le Gérant: W. Lefèvre.